



NOTRE PROGRAMME POUR VOTRE VILLAGE





Sommaire

Édito -----	P 2
Invitation au meeting ----	P 3

Grands chantiers

Places -----	P 4
Infrastructures nouvelles-----	P 6

Grands thèmes

Sécurité & prévention -----	P 8
-----------------------------	-----

Environnement & -----	P 10
transition écologique	

Vie sportive -----	P 12
--------------------	------

Solidarité & -----	P 13
participation citoyenne	

Vie économique -----	P 14
----------------------	------

Vie associative, -----	P 15
culture & festivités	

Mobilité, voirie & -----	P 16
infrastructures	

Circulation -----	P 18
-------------------	------

Logements sociaux -----	P 20
-------------------------	------

Pour conclure-----	P 22
--------------------	------

Présentation de la liste---	P 23
-----------------------------	------

Affiche de campagne -----	P 24
---------------------------	------

Édito

Chères éguillennes, chers éguillens,

Au mois de mars prochain nous voterons pour les élections municipales.

Depuis de nombreuses années, je me suis engagé sur le terrain, au contact des habitants et des dossiers. Un village n'avance pas avec des mots, si bien tournés soient-ils, mais avec un maire qui assume, qui décide, qui tient sa ligne de conduite, comme en témoigne le bilan du mandat qui se termine.

Vous trouverez dans les pages qui suivent nos priorités : des mesures concrètes pour simplifier le quotidien, et des projets structurants.

Cependant un programme n'a de valeur que s'il peut être mis en œuvre : cela suppose une équipe solide, présente, et capable de travailler ensemble. **Notre équipe : certains connaissent Éguilles de longue date ; d'autres l'ont choisie plus récemment. Cette diversité est une force qui préservera ce qui compte et fera évoluer ce qui le doit.**

Notre enjeu n'est pas d'empiler les annonces. Il est d'entretenir, d'améliorer, de corriger, et de faire avancer des projets utiles, avec des moyens maîtrisés.

Nous avons choisi d'avancer à visage découvert : vous savez qui je suis, vous connaissez mon parcours, vous connaissez les actions que j'ai menées, les engagements que j'ai su respecter, et vous avez pu découvrir déjà mes trente colistiers.

Notre liste vous propose un programme, fruit de mois de travail, sans écriture artificielle ; elle qui semble avoir pris une place trop importante dans des projets rédigés en « décors de théâtre » par ceux qui y ont cédé.

Aujourd'hui je peux soumettre à votre sagacité ces propositions établies pour vous tous.

Du coeur à l'ouvrage, la connaissance du territoire, une pensée juste, des fondations solides, une équipe généreuse et une affection particulière pour Éguilles et ses habitants ; voilà les bases d'un avenir réaliste et réalisable que vous découvrirez derrière les lignes.

Bonne lecture,

Renaud DAGORNE, Maire sortant,
candidat aux élections municipales de mars 2026

EGUILLES Un village pour tous

vous invite au
MEETING

Présentation
du programme
et de l'équipe

Le vendredi
13 mars à 18h30

Salle Régine Dyjak - ESPACE DUBY



Grands chantiers

Trois places, une même vision

Trois aménagements pensés avec pragmatisme pour renforcer le lien social, préserver l'accès indispensable aux habitations tout en respectant les besoins en stationnement.
Un village vivant et simple à vivre.

Place Lucien Fauchier : un nouvel espace de convivialité

La place Lucien Fauchier, située face au parking du Mail dit « de la poste » a tous les atouts pour devenir un nouveau rendez-vous familial et festif du village. Aujourd'hui discrète et peu visible, elle sera ouverte vers la rue du Grand-Logis afin de devenir un véritable écrin accueillant.



Place Lucien Fauchier, illustration à des fins de projection.

- ◆ **Proximité et accessibilité** : elle est située près de plusieurs parkings et des commerces du centre. La piétonnisation se fera sans sacrifier le stationnement (quelques places seulement seront déplacées à proximité immédiate).
- ◆ **Sécurité pour tous** : elle sera pensée pour être sécurisée, avec des aménagements adaptés aux enfants, permettant à tous d'en profiter en toute quiétude.
- ◆ **Architecture ouverte** : la place s'ouvrira sur l'extérieur. Elle deviendra une entrée accueillante et embellie du cœur de village.
- ◆ **Un espace convivial et festif** : concerts, animations ou simplement partage entre amis — la place sera conçue pour accueillir nos moments de joie, en toute tranquillité.

Place de la mairie - Place Gabriel Payeur : conjuguer panorama et vie locale

La place de la mairie offre un panorama exceptionnel qui séduit tout un chacun, mais l'enjeu va bien au-delà de l'esthétique.

Une enquête menée en novembre 2025 auprès d'une vingtaine de commerçants montre que 75 % d'entre eux sont opposés à la suppression des places de stationnement, même en cas de création d'emplacements ailleurs. Des riverains ont exprimé leur réserve quant à une fermeture totale de la place aux véhicules. Notre responsabilité est de concilier attractivité, accessibilité et convivialité.

◆ **Repenser l'espace** : nous créons une zone piétonne et sécurisée parfaitement accessible aux familles, aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite. Le revêtement sera entièrement revu pour valoriser l'esthétique de la place.

◆ **Conserver l'indispensable** : nous ne supprimerons que quelques places de stationnement afin de préserver l'accès à la rue du Barri et les facilités nécessaires aux commerçants et aux habitants.

◆ **Un espace partagé sans privatisation** la place restera un lieu public. Aucun commerce fixe ne s'y installera, ce qui créerait une concurrence à l'égard des commerces d'ores et déjà existants. La totalité sera disponible pour des fêtes et manifestations estivales, ainsi que pour des espaces de consommation éphémères, sur des périodes limitées.

◆ **Un panorama à savourer** : chacun pourra s'installer pour admirer le coucher de soleil tout en gardant un centre-village vivant et fonctionnel.

Place des Figons - Place des Bugades : révéler un cadre exceptionnel

La place du lavoir du hameau des Figons est un des atouts historiques de notre commune mêlant espace de convivialité et charme provençal.

En concertation avec les habitants nous réaménagerons le stationnement pour libérer l'espace. Nous rénoverons l'ensemble, plantations et éléments de décor. Pour remplacer les places de parking nous souhaitons nous porter acquéreurs du terrain à l'entrée du hameau pour y créer du stationnement.



Place de la mairie, illustration à des fins de projection.



Place des Bugades, illustration à des fins de projection.

- ➔ **Des places pour tous, conviviales et sécurisées**
- ➔ **Des nouveaux lieux pour nos festivités**
- ➔ **Maintien de l'accessibilité et du stationnement**



Notre engagement :
Conserver un village agréable et simple à vivre

Grands chantiers

Infrastructures nouvelles

Des investissements pensés pour répondre à la croissance des usages ou au besoin de se réunir et de partager.

Salle des fêtes

Nous créerons une salle des fêtes d'une capacité de 150 places assises, d'une superficie de 250 m².

- ◆ Cette salle sera mise à la disposition de nos administrés pour des évènements privés selon un cahier des charges précis.
- ◆ Ce nouvel espace constituera en outre un lieu supplémentaire de conférences, réunions, pour nos associations, toujours plus nombreuses et donc en besoin croissant.
- ◆ Afin d'optimiser son utilisation, ce lieu sera pensé et agencé pour pouvoir être proposé à la location sur les créneaux vacants, dégageant ainsi des revenus à la commune.



Nouvelle salle des fêtes, illustration à des fins de projection.

Extension du gymnase

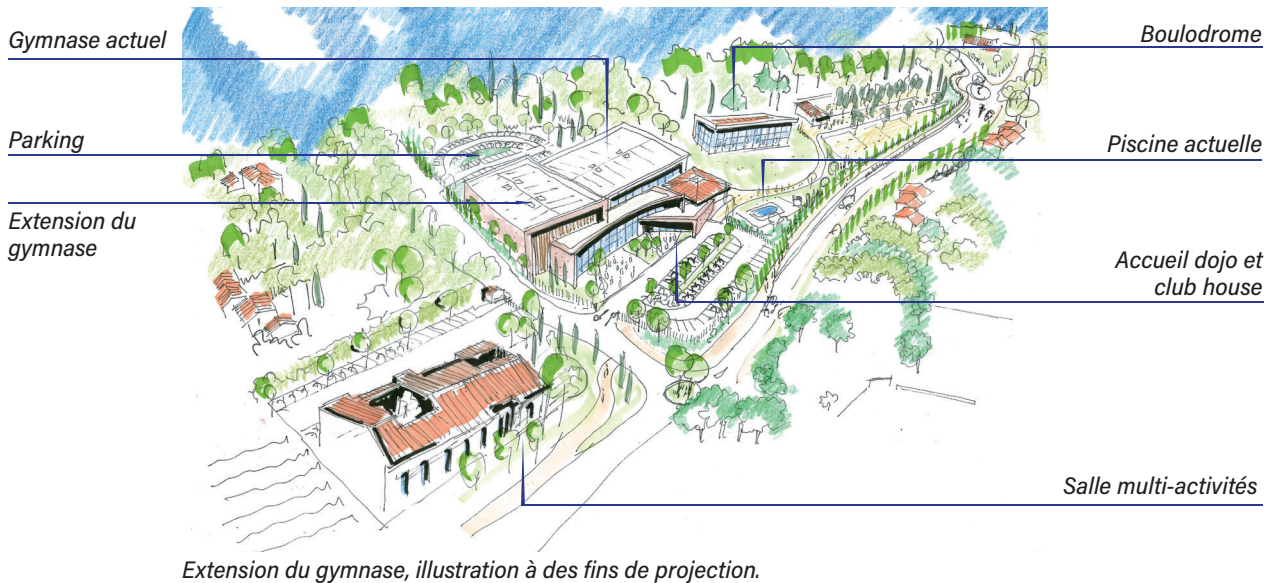
Les utilisateurs du gymnase sont passés de 300 en 2021 à 440 en 2025.

Le nombre de compétitions organisées a nettement augmenté et la fréquentation scolaire s'est accrue.

Un agrandissement se fera donc sur l'actuel parking côté nord (un parking sera créé à l'est), et permettra la conception d'une nouvelle surface multi-sports (modulable selon les besoins).

Ce nouveau gymnase permettra aux associations sportives d'accueillir plusieurs créneaux à la fois. L'organisation des compétitions ainsi que la réception des écoles en seront facilitées.

Dans le même temps, nous créerons un club house de ce nouvel ensemble de deux gymnases ainsi qu'un espace d'accueil pour le dojo.



Pumptrack

Le pumptrack est une piste de vélo composée de bosses et de virages, conçue pour être parcourue sans pédaler. Il permet la pratique de plusieurs sports : vtt, bmx, trottinette, skateboard, draisienne et de profiter à des profils d'utilisateurs variés.

Nous créerons une piste qui sera composée d'une boucle « grand public », et d'une autre dédiée aux plus jeunes, leur permettant ainsi de pratiquer en toute sécurité.

Cet équipement sera situé sur le terrain jouxtant le skatepark.

City stade

Sous le pumptrack, **nous créons un city stade permettant la pratique du foot et du basket en libre-accès.**

Ces projets de pumptrack et de city stade ont pour objectif de répondre aux attentes de notre jeunesse tout en créant un espace intergénérationnel ouvert à tous.



City stade et pumptrack, illustration à des fins de projection.

Parcours santé

Un itinéraire aménagé d'agrès sportifs spécifiques complètera l'ensemble de ces infrastructures nouvelles, permettant à chacun, quel que soit son âge, une pratique de l'exercice physique doux, en pleine nature et en accès libre.

- ➔ **Un complément d'aménagement pour tous**
- ➔ **Des terrains déjà acquis par la municipalité**
- ➔ **Du sport en libre-accès**



Notre engagement :
Un complément d'aménagements sportifs de qualité,
pour tous, en libre accès et sur un
terrain déjà acquis par la municipalité

Sécurité, prévention

Protéger notre vie de village : sécurité, cadre de vie, protection animale

Éguilles a su rester un village paisible, et nous voulons que ça dure. Notre ambition n'est pas de tout bouleverser, mais de protéger ce quotidien : mieux coordonner les acteurs de la sécurité, agir vite contre les incivilités et les dépôts sauvages, accompagner nos enfants dans le monde numérique et poursuivre une politique de protection animale exigeante et concrète.

Un CLSPD pour se coordonner

La prévention compte autant que la sanction : repérer tôt les fragilités, soutenir les familles et agir avant que les situations ne s'installent.

Nous créerons un **CLSPD** (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) : une **instance de coordination entre la mairie et les partenaires** (Procureur, sous-préfet, police municipale, gendarmerie, éducation nationale, services sociaux, société civile, justice) pour partager les constats et décider d'actions cohérentes.

Le CLSPD se concentrera sur le **quotidien** : incivilités, nuisances, dépôts sauvages, dégradations, sécurité routière autour des écoles, prévention des violences et conduites à risque, actions de sensibilisation.

Deux commissions seront créées : enfance/jeunesse et tranquillité publique.

Un garde champêtre pour renforcer la protection de l'environnement

Afin d'accentuer notre vigilance environnementale, **un poste de garde champêtre a été créé et est en cours de recrutement**. Cet agent territorial, placé sous l'autorité du maire, viendra renforcer nos effectifs et aura pour mission de prévenir et de surveiller le bon ordre, la tranquillité et la salubrité publiques (dépôts sauvages...).

Cela portera le nombre d'agents inscrits au tableau des effectifs de la commune au nombre de 10 (par délibération).

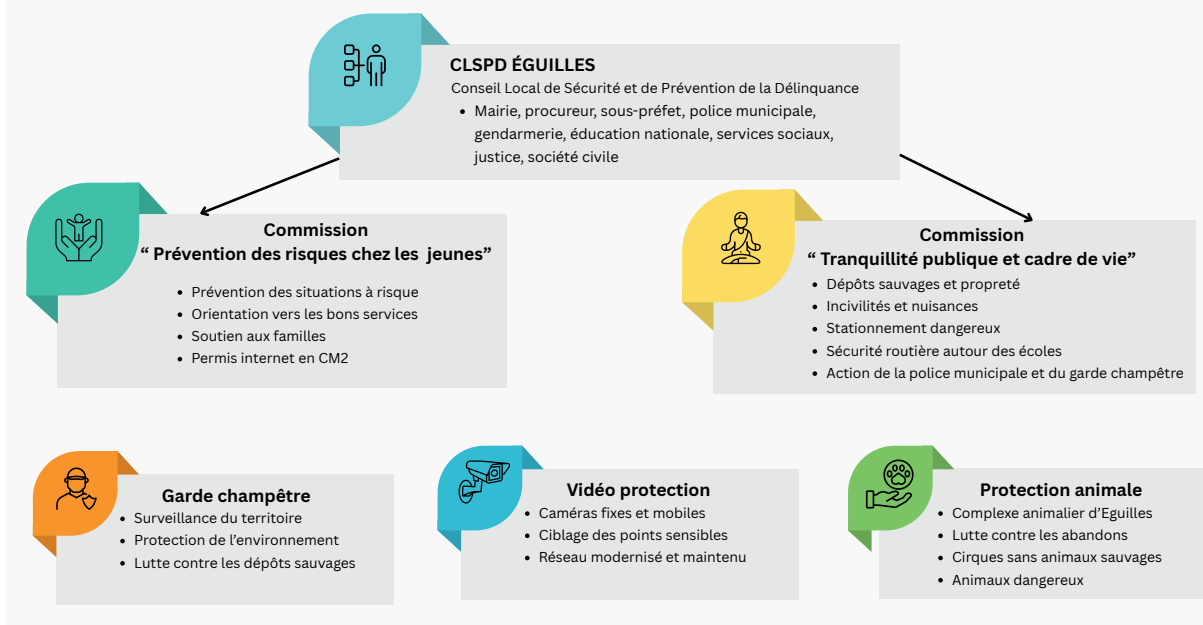
Vidéoprotection et vigilance citoyenne

Éguilles dispose déjà d'un réseau puissant : 80 caméras. Cette densité exemplaire (9,6 caméras pour 1000 habitants, ratio de 28% supérieur à la moyenne nationale) sera renforcée par l'innovation de caméras nomades.

Nous nous porterons acquéreurs de caméras mobiles supplémentaires (deux viennent déjà d'être installées par la municipalité sortante) pour lutter spécifiquement contre les dépôts sauvages et autres incivilités.

Le parc de vidéoprotection sera modernisé en remplaçant les caméras actuelles, quand nécessaire, par des équipements de dernière génération et en appliquant un principe de maintenance curative pour garantir un réseau 100% opérationnel.

PRÉVENTION ET TRANQUILLITÉ À ÉGUILLES : UNE ACTION COORDONNÉE



Permis internet : bien grandir avec le numérique

Le numérique fait déjà partie de la vie des enfants : jeux en réseau, échanges, vidéos. Notre objectif est de leur donner des repères clairs pour éviter les dérives : cyberharcèlement, diffusion d'images, arnaques, vol de données, contenus inadaptés.

Nous proposerons dans les écoles le **permis internet (CM2)**, dispositif national de prévention animé par la police et la gendarmerie : protection des données, bons réflexes sur les réseaux et dans les jeux en ligne, prévention du cyberharcèlement et conduites à tenir en cas de problème.

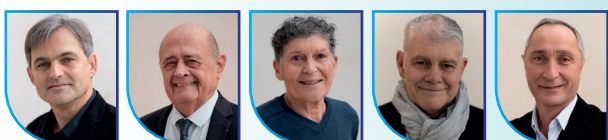
Protection animale : un engagement reconnu, à poursuivre avec détermination

À Éguilles, la protection animale s'appuie sur des résultats concrets, reconnus par le label régional « **Ville amie des animaux - 3 pattes** » (2024). Nous veillerons à consolider cet acquis.

Le **complexe animalier d'Éguilles** (fourrière, refuge, pension) restera au cœur de l'action, aux côtés des associations : interventions en urgence, suivi des animaux errants, soins, stérilisations et prévention des abandons.

Nous adapterons progressivement l'accueil des spectacles itinérants, en cohérence avec l'évolution de la loi de 2021 : **mise en place d'une charte communale et priorité donnée aux cirques sans animaux sauvages** pour l'occupation des terrains municipaux.

- ➔ **S'engager pour des résultats concrets**
- ➔ **Protéger votre tranquillité**



Notre objectif :
Poursuivre et renforcer nos efforts pour faire d'Éguilles un havre de paix

Environnement & transition écologique

Des habitants engagés, des ressources naturelles protégées

Le territoire d'Éguilles constitue un environnement exceptionnel qui s'étend sur 3400 hectares : 50% d'espaces naturels, 39% de terres agricoles, 11% de foncier bâti.

Face aux défis climatiques croissants, nous nous engageons à préserver ce patrimoine tout en préparant notre territoire aux évolutions futures. Nous nous devons d'anticiper ces défis.

Nous articulerons nos actions autour de 3 grands axes stratégiques :

Rafrâchir notre village

- ◆ Créations d'îlots de fraîcheur végétalisés dans le centre.
- ◆ Création d'espaces ombragés supplémentaires sur nos places et espaces publics.
- ◆ Installation de brumisateurs à déclenchement intelligent.



Taille de la vigne.

Faire évoluer notre gestion de l'eau

- ◆ Nous installerons des récupérateurs d'eau.
- ◆ Nous poursuivrons l'installation de systèmes de récupération de l'eau de nos fontaines, comme cela a été fait avec la mise en place d'une cuve de 10 000 litres lors de la création de la fontaine aux Lampis.
- ◆ Nous ferons des aménagements paysagers de nos ronds-points économes en eau et favorables à la biodiversité.
- ◆ Nous créerons des revêtements perméables lors des travaux nouveaux améliorant la pénétration de l'eau dans le sol.

Mobiliser les citoyens

- ◆ Sensibilisation aux enjeux environnementaux locaux : incitation aux Obligations Légales de Débroussaillement (rempart majeur contre les incendies).
- ◆ Déploiement de plusieurs composteurs collectifs sur l'ensemble de notre territoire.
- ◆ Installation de poubelles bi-flux (de tri) au hameau des Figons, aux Grès Hauts, à Camaisse ainsi qu'aux Avocats.
- ◆ Systématisation du tri sélectif sur l'ensemble de nos événements éphémères municipaux.

Écologie dedans et dehors

- ◆ Optimisation des économies d'énergie et du confort thermique (label Bâtiment Energie Positive) dans l'ensemble de nos bâtiments.
- ◆ Le terrain Clément est déjà réservé au PLUI comme prévu pour la création d'un groupe scolaire, qui au fil du temps deviendra un équipement obligatoire. Sans obérer cette possibilité, nous y créerons un «jardin de pollinisation» : nous planterons du lavandin, une espèce végétale économe en eau, particulièrement adaptée à notre climat, et dont la présence favorise notablement le transport des pollens, indispensable à la fécondation des végétaux. Des aménagements peu coûteux et réversibles aisément.



Champ de lavandin, illustration à des fins de projection.

- ➔ **S'adapter au changement climatique**
- ➔ **Repenser l'économie d'énergie**
- ➔ **Favoriser la biodiversité**



Notre engagement :
Continuer de protéger ce patrimoine naturel de la pression foncière par une urbanisation contrôlée, en respectant notre Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, pour nos générations futures

Vie sportive

Le sport est un pilier du vivre ensemble, de la bonne santé physique et mentale, ainsi qu'un outil efficace de réponse aux besoins de notre jeunesse.

Eguilles compte plus de 2000 adhérents sur l'ensemble de son riche tissu associatif sportif, et beaucoup d'autres pratiquants non affiliés à une association ou fédération. C'est pour ces raisons que nous continuerons de réserver une place centrale au développement des infrastructures sportives dans notre commune.

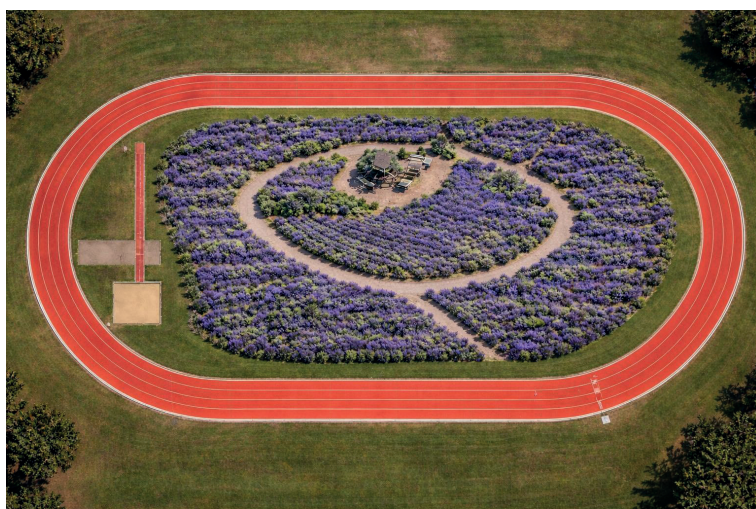
Vous avez lu « nos grands chantiers » qui inscriront nos projets dans l'extension de notre espace dédié aux sports.

Pour compléter l'amélioration des infrastructures existantes, nous couvrirons 1 de nos 7 courts de tennis. En effet, couvrir 1 court permettrait notamment d'éviter l'annulation de créneaux à cause du mauvais temps.

Nous répondrons aussi au besoin croissant exprimé par les pratiquants de course à pied de pouvoir s'entraîner sur piste : une piste d'athlétisme sera créée au nord de notre territoire.

Nous créerons, en partenariat avec des associations de notre commune, des circuits randonnée/trail et vtt/gravel. Ces pratiques seront ainsi structurées et référencées pour bénéficier au plus grand nombre.

Nous souhaitons renforcer le rôle de l'office municipal des sports dans son rôle de promotion et d'accompagnement des associations sportives, et dans la mutualisation de matériels et d'équipements.



Piste d'athlétisme, illustration à des fins de projection.

- **Création de nouveaux espaces de pratiques sportives ouverts à tous**
- **Mutualisation pour les associations des matériels et équipements**
- **Couverture d'un terrain de tennis**
- **Création et structuration de parcours de randonnée/trail et de vtt/gravel**



Notre engagement :

Compléter et améliorer les infrastructures existantes
Renforcer des pratiques sportives
Valoriser le rôle de l'office municipal des sports

Solidarité, participation citoyenne

De la création d'une agence France services à l'organisation des comités de quartier, de la valorisation du passage à la majorité au conseil du bel-âge, nous mettrons à disposition de chacun un accès aux droits, ainsi que des espaces d'expression et d'action facilités.

Comités de quartier : une démocratie de proximité

Nous mettrons en place **six comités de quartier** sur le territoire dont chacun réunira **un élu référent, un administré référent et huit habitants choisis par tirage au sort puis volontariat**. Les sujets traités seront la voirie, la propreté, la sécurité, l'environnement...

Création d'une agence France services (autorisation déjà demandée)

La tendance en France est à la fermeture des bureaux de poste. Nous devons anticiper et amplifier la proximité des services. Nous créerons une agence France services en récupérant l'agence postale actuelle, dont les locaux appartiennent à la commune. Ce guichet unique sera composé du service CCAS et titres sécurisés déjà existants, du bureau postal communal, de la CAF, CPAM, CARSAT, France Travail, Finances publiques...

Forêt des naissances : planter des racines pour l'avenir

Chaque naissance à Éguilles donnera lieu à la plantation d'un arbre dans l'espace communal par la famille.

Pack 18 ans : un rite de passage citoyen

Un temps fort en mairie, avec :

- ◆ La remise officielle de la carte électorale lors d'une cérémonie.
- ◆ Un **kit citoyen** (repères, droits/devoirs, infos pratiques, infos emplois et opportunités sur la commune).
- ◆ **Formation PSC1 offerte** : apprendre les gestes qui sauvent.
- ◆ Une aide au permis de conduire en échange d'heures de bénévolat au service de la commune ou d'associations.
- ◆ Un pass culture et un chèque commerce local.

Conseil municipal du bel-âge : la voix de nos seniors

Nous créerons un conseil composé de seniors volontaires. Il pourra être consulté sur les politiques qui concernent les plus de 65 ans (accessibilité, services, solidarité), et il sera force de proposition pour des initiatives intergénérationnelles.



Notre engagement :

France Services : proposer un pôle de service central
Donner plus de place à nos aînés
Honoré les naissances et la majorité
Fonctionner avec l'ensemble des citoyens

Vie économique

Une animation harmonieuse du village qui se fera avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Les commerçants, les artisans, les entreprises, autant d'acteurs incontournables du territoire. Ils animent la vie quotidienne tant au centre qu'en périphérie de notre village, et à ce titre nous tenons à poursuivre nos actions en faveur de leur rayonnement.

- ◆ Continuité du dialogue permanent avec les associations de commerçants.
- ◆ Promotion des entreprises et artisans locaux via notre système de communication (réseaux sociaux, panneaux lumineux, « Éguilles info », banderoles, site internet...).
- ◆ Poursuite et créations d'événements mettant en avant nos commerces ou établis en partenariat avec, comme par exemple un nouveau « vendredi d'Éguilles » spécial commerçants du Lagon.
- ◆ Poursuite de la prévention de la vacance commerciale pour lutter contre la désertification des centres et les revitaliser (acheter en priorité des locaux vacants).
- ◆ Création d'un « élu référent Jalassières » pour être un lien direct entre notre zone d'activité commerciale et la métropole, désormais en charge de l'intégralité de la gestion de ces zones depuis le 1er Janvier 2026.
- ◆ Soutenir le commerce et l'agriculture locale en permettant à nos cantines scolaires d'être approvisionnées en circuit court par une production « bio » éguillenne : une action cohérente tant d'un point de vue de la santé de nos plus jeunes que du point de vue de la pertinence économique.

- ➔ **Un village vivant qui se développe avec toutes ses ressources**
- ➔ **Des acteurs économiques qui peuvent compter sur leur municipalité**
- ➔ **Un village qui ne fait qu'UN**



Notre engagement :

Être un partenaire solide de notre vie économique

Considérer Éguilles comme un ensemble harmonieux où le centre et la périphérie sont également considérés

Tenir compte de l'activité agricole comme une partie intégrante et indissociable de nos ressources locales au delà du simple cadre de vie

Vie associative, culture et festivités

Faire la fête, s'instruire, être membre ou être bénévole : vivre Éguilles

Un village c'est avant tout être ensemble, profiter des rires et des sourires de tous. Parfois s'instruire aussi ou s'engager, mais toujours prendre du plaisir !

Festivités nouvelles

- ◆ Création du festival écocitoyen avec journée de sensibilisation à l'écologie et à la santé-environnement (perturbateurs endocriniens...) en partenariat avec des associations.
- ◆ Création de la Saint-Sylvestre du bel-âge avec dîner-spectacle à l'Espace DUBY en partenariat avec une association.
- ◆ Projection de séances de cinéma en plein air pendant la saison estivale.
- ◆ Création du « festival du rire » à St Martin (avec animations et jeux pour les enfants).
- ◆ Création « week-end pétanque » avec fermeture du village et tournois organisés dans le centre, comme à l'époque.
- ◆ Création du « week-end skate&trott' » dédié au skate et à la trottinette.
- ◆ Développement des événements et actions menés avec l'ensemble des associations (culture, protection animale, etc.), de leur visibilité ainsi que de leurs moyens.

Culture, patrimoine et jeunesse

- ◆ Remise en route par le service jeunesse des sorties (week-end et vacances) pour les adolescents (mer, ski...).
- ◆ École de musique : création d'un espace de création numérique « musique assistée par ordinateur » (MAO).
- ◆ Diversification de la programmation culturelle (concerts, spectacles...) pour tous.
- ◆ Nous engagerons la commune dans une démarche active de valorisation du patrimoine vivant d'Éguilles (enregistrement et archivage des mémoires locales).



Festivités

- ➔ Des moments de joie et de partage pour tous
- ➔ Vivre de nouvelles festivités et de nouvelles activités pour tous



Notre engagement :

**Maintenir la gestion des festivités sous l'égide municipale
Poursuivre un partenariat étroit avec le tissu associatif
en tant que facilitateur de leurs réalisations**

Mobilité, voirie, amélioration des infrastructures

Sécuriser, améliorer et développer nos infrastructures

Accompagner la qualité de vie au quotidien.

Nouvelle délégation

Un élu référent sera désormais l'interlocuteur privilégié des requêtes suivantes : intervention sur la voirie, traitement des petits travaux (dont dépendent les usagers de locaux communaux), la propreté, ou encore l'entretien des voies et des fossés (en partenariat avec le département).

Sécurité routière

Afin de baisser la vitesse et améliorer la sécurité sur les voies routières communales, **une étude des dispositifs de ralentissement sera menée**, pour déboucher sur les ajustements nécessaires : installation de feux intelligents, installation de dos d'ânes et réadaptation quand nécessaire de ceux existants, mise en place de diagnostics réguliers des zones accidentogènes.

Travaux de voirie

Dans le cadre de la poursuite des travaux route des Milles (RD 18), nous créerons une voie verte de 1,2 km entre les Plantiers 1 et les Lampis (subvention déjà obtenue). Ainsi un accès piétons-vélos sécurisé reliera le pôle d'activités et le village.

L'avenue Paul Magallon, quant à elle, sera aménagée en entrée de ville accueillante facilitant les mobilités douces et l'accès à nos équipements sportifs actuels.

Extension du parc du Cros

Le parc de jeux à côté de l'école du Cros est un espace de détente qui sera rénové et agrandi en y incluant des espaces pédagogiques et ludiques. Nous souhaitons nous porter acquéreurs de la longue sise entre l'école et le parc.



Étude de dispositifs de ralentissement de la circulation, illustration à des fins de projection.



Sécurisation des voies pour les piétons et cyclistes, illustration à des fins de projection.

Cour des écoles

Dans la continuité du mandat qui s'achève et ainsi qu'il a déjà été fait pour l'école maternelle du Surville, nous avons imaginé et réaliserons la transformation de la cour élémentaire de cette même école en concertation avec les parents, les écoles et le personnel communal.



Création d'espaces ombragés, grâce à la végétation et un préau en bois, rénovation des jeux et mise en place d'un sol absorbant.

Cette même démarche d'amélioration sera appliquée pour les deux cours de l'école du Cros :

- ◆ Désimperméabilisation des sols.
- ◆ Augmentation des zones d'ombre par la plantation d'arbres.
- ◆ Installation de nouveaux jeux.
- ◆ Création d'un espace d'apprentissage en plein air.

Transports

Un service de transport à la demande existe déjà. Il dessert notamment le pôle d'activités des Jalassières depuis notre village. Il est assuré par la métropole. Les lieux de desserte dépendent d'une cartographie définie par la métropole.

- ◆ Améliorer la lisibilité de ce service.
- ◆ Mettre en place avec la métropole l'évolution des points de desserte utiles aux éguillens.
- ◆ Participer à l'amélioration continue de l'offre des transports scolaires et non scolaires gérés par la métropole.

Réhabilitations diverses

- ◆ Espace G. Duby
 - Rénovation du sol de la salle R. Dyjak.
 - Réfection de l'escalier d'accès à l'étage.
 - Amélioration des équipements des deux salles de danse.
 - Installation dans la salle A. Daudet d'équipements nécessaires à la bonne tenue de conférences.
 - Réfection de l'accueil de l'espace G. Duby : insonorisation, création de vestiaires, réaménagement de l'espace bar.
- ◆ Salle des mariages (Frédéric Mistral).
- ◆ WC publics.



- ➔ Augmenter la réactivité de prise en charge des interventions
- ➔ Maximiser la sécurité sur l'ensemble de nos voies communales
- ➔ Améliorer les équipements



Notre engagement :

**Nous veillerons à améliorer l'expérience des usages du quotidien
Nous serons à l'écoute des besoins en matière de sécurité**

La circulation sur les voies de compétence communale (village - hameau des Figons)

Une analyse des flux qui mérite toute notre attention

La mobilité est une compétence de la métropole, qui a lancé son Plan Local de Mobilité en Janvier 2026, concernant 5 communes dont Éguilles.

État actuel et éléments connus

En 1995, un projet de déviation (acté) avec une route de 17m de large, un talus de 6m de haut au niveau du chemin des Lauriers, ainsi qu'un pont suspendu pour affaiblir le dénivelé, reliant la route de Berre à la RN7 a été évité, après une lutte contre le département, préservant Éguilles d'un désastre écologique.

Le village est situé sur un axe départemental reliant des zones d'activité importante à des quartiers résidentiels.

Une étude que nous avons menée en 2023 montre un passage de 7500 véhicules par jour. La charge de circulation sur la 543 intramuros (traversée d'Éguilles) est particulière aux heures de pointe (mineure par rapport aux grandes agglomérations) et plus que fluide en journée. **Des tests « sens unique » avec un contournement par le chemin des Lauriers / route de Ventabren ont été conduits en 2009 sur deux périodes de 4 semaines, l'une en sens montant, l'autre en sens descendant.**

Les retours de la population ainsi que l'étude des impacts sur les quartiers traversés, alors surchargés (par exemple le hameau des Figons ou les quartiers bas), nous avaient conduits à ne pas modifier la circulation. Sur les axes de contournement elle s'est avérée désastreuse, un nombre important de quartiers en ayant souffert.

Les impacts seraient similaires aujourd'hui, voire pire, vu l'augmentation de la population départementale depuis.

Des travaux d'élargissement de la rue du Grand Logis (par le rétrécissement de la rue de la Garde) réalisés en 2019, ont facilité notablement le passage des véhicules qui avaient jusqu'alors du mal à se croiser.

Une enquête menée en Novembre 2025 par notre liste auprès d'une vingtaine de commerçants de notre centre du village, montre que la moitié exactement est pour un sens unique et l'autre moitié contre (même en cas de création de stationnements supplémentaires). Le sujet divise.

Et si un sens unique était décidé...

Des répercussions durables de trafic et considérables sur plusieurs quartiers auraient lieu pendant les créneaux horaires chargés.

L'option de contournement du centre du village est composée par les avenues Paul Magallon, Robert Heckenroth, les chemins des Lauriers, de Ventabren et Michel Cionini.

Cet axe recevrait l'ensemble des véhicules souhaitant traverser Eguilles. Le trafic y deviendrait alors environ deux fois supérieur à ce qu'il est aujourd'hui dans le sens concerné. Des quartiers seraient susceptibles de recevoir des flux inhabituels de circulation (bas du village et Plantiers, Bastides Fortes, Figons ...) dus au recours aux applications de navigation.

Ce sujet revient à chaque période électorale depuis 35 ans avec des propositions parfois surprenantes, parfois similaires à celles énoncées plusieurs années auparavant. Parfois même, les oppositions municipales ont défendu des projets en campagne électorale qu'elles ne reconduisent pas à leur campagne suivante (quid d'une proposition de déviation en 2020?).

Etait-ce donc si simple?

Tomber sous le charme d'une photo de notre centre avec des trottoirs élargis, des terrasses de café plus grandes, pourrait être tentant.

La responsabilité politique doit nous pousser à mettre dans la balance l'ensemble des éléments et ne pas considérer uniquement les points qui peuvent apparaître comme séduisants en première lecture.

Il est nécessaire de considérer les impacts importants et durables que représente un passage à sens unique, notamment les impacts de trafic et le fait que, inévitablement, de nombreux quartiers en pâtiraient grandement.

- ➔ **Une étude sera conduite entre avril 2026 et avril 2027, parce que ce sujet divise, tant notre population que nos commerçants**
- ➔ **Nous présenterons les options, leurs impacts, et la concertation de la population sera menée pour aboutir à un vote**

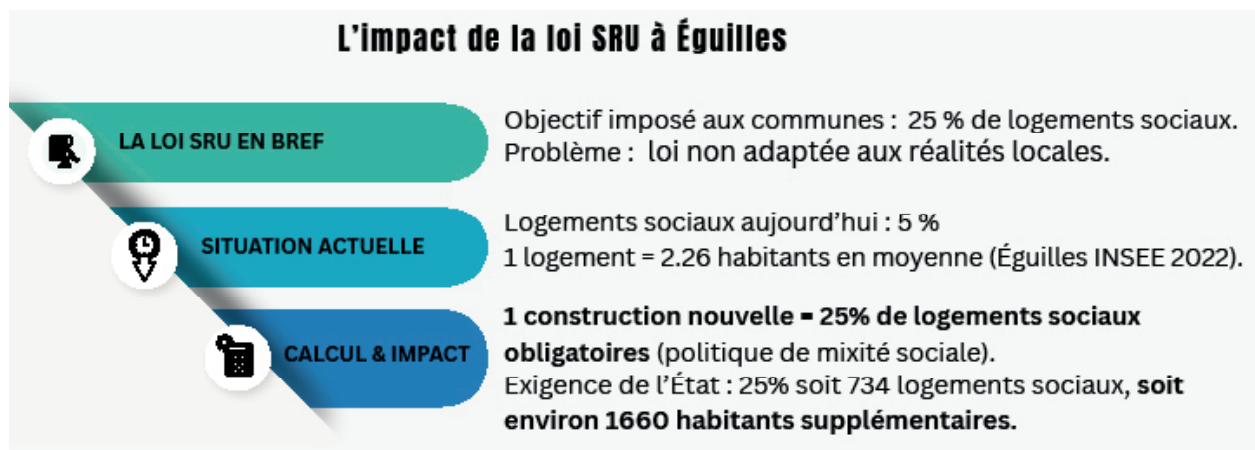


Notre engagement :

Recourir à l'expertise de professionnels pour définir les besoins
Établir l'état des lieux de la circulation
Dresser un constat des enjeux
Proposer des scénarios
Concertier, voter pour faire consensus

Connaître nos positions, comprendre nos engagements

Production de logements sociaux et loi SRU à Éguilles : notre position est claire



Principe de la vis sans fin :

Le pourcentage exigé est proportionnel au nombre d'habitations.

=> Plus on construit, plus on doit construire.

Notre commune n'est pas en capacité d'accueillir une telle augmentation de population : les crèches, écoles, routes, services publics et sécurité seraient rapidement saturés, entraînant une dégradation notable de la qualité de vie actuelle.

Notre objectif est clair : préserver le cadre de vie

Notre liste défend un modèle de village résidentiel, respectueux de son environnement. Nous refusons les grands ensembles immobiliers, aujourd'hui imposés par l'État, qui conduiraient à :

- ◆ L'artificialisation de terrains vierges.
- ◆ La disparition de terres agricoles et naturelles.
- ◆ Une urbanisation massive incompatible avec l'identité d'Éguilles.

Une position responsable

Nous le disons clairement : nous ne sommes pas opposés aux logements sociaux, n'en déplaise aux opposants qui, depuis des années, prônent une urbanisation déraisonnable. Il serait dénué de bon sens de vouloir atteindre 25 % dans une commune comme Éguilles.

Une des seules solutions acceptables est la réhabilitation progressive du bâti ancien, notamment dans le centre du village, en partenariat avec des bailleurs sociaux, et avec une priorité d'attribution donnée aux habitants d'Éguilles.

Une loi SRU à réformer

La loi SRU a 25 ans et n'est plus adaptée à notre territoire. Il est inconcevable de traiter Éguilles comme une grande ville. La politique du logement social doit être repensée.

Des pénalités assumées

L'amende SRU pour notre commune s'élève à 440 000 € par an, soit environ 50 € par habitant. Malgré cela, les impôts n'ont pas augmenté et les investissements se poursuivent. L'accueil de milliers de personnes supplémentaires dans la commune nécessiterait la création de nouvelles infrastructures : équipements scolaires, sportifs et pour la petite enfance, voirie, parkings (et où?), impact sur la circulation... Celles-ci représenteraient un coût bien supérieur à la simple pénalité prévue par la loi SRU.

Autrement dit, investir dans ces équipements pour accompagner l'installation d'une population nouvelle serait financièrement beaucoup plus lourd que de s'acquitter de l'amende de la loi SRU.

Calcul de la pénalité SRU : 315,40 € par logement manquant



$315,40 \text{ €} \times 734 \text{ logements sociaux manquants} = 231\,503 \text{ €} \times 5$ (5 étant le coefficient de majoration en fonction de la carence) = **1 157 518 €**

La pénalité SRU est limitée à 5% des dépenses réelles de fonctionnement, soit **440 325,72 €** pour la commune d'Éguilles.

La construction de 200 logements sociaux proposée par nos concurrents, indiquant que la pénalité baisserait, est une proposition fallacieuse : la commune d'Éguilles est déjà au plafond légal de 5% de ses dépenses réelles de fonctionnement, plafond **qui continuerait de s'appliquer indépendamment de cette opération.**

Notre engagement :

Oui à des logements sociaux raisonnés, adapté notamment à la restructuration de bâti existant pour y loger des jeunes éguillens ou personnes âgées.

Non aux grands ensembles imposés

Non à la dégradation de notre cadre de vie

Éguilles doit rester un village à taille humaine

➔ **Bon à savoir : la métropole Aix-Marseille-Provence fixe les objectifs de logements sociaux (5200 LS/an sur le territoire métropolitain)**

➔ **Ceux qui prônent une collaboration aveugle avec la métropole ne peuvent, en même temps, prétendre s'opposer à ces objectifs qu'ils acceptent par avance**

Pour conclure

Nous faisons campagne pour Éguilles : pour celles et ceux qui y vivent, aujourd'hui, et ceux qui y grandiront demain. Notre programme n'a pas été écrit pour cocher les cases des idées à la mode, interchangeables d'une commune à l'autre.

Éguilles n'est pas un laboratoire. C'est un village réel, avec son histoire, ses équilibres, ses hameaux, ses contraintes de circulation... Et ses attentes concrètes.

Un projet municipal sérieux part de là : de ce qui est possible ici, pas d'un catalogue.

Nous connaissons Éguilles, ses marges de manœuvre, ses compétences communales, ses partenaires, ses dossiers. Nous savons ce qui relève de la commune, ce qui dépend de la métropole ou quel travail est exigé. C'est cette maîtrise qui permet de passer du discours à l'action.

Notre programme est construit pour être appliqué : c'est un fil conducteur, pas une collection de chapitres.

Notre ambition s'appuie sur des bases solides : Éguilles affiche un niveau de dette par habitant identique aux communes comparables.

La fiscalité locale est stable depuis 2009 et la pression fiscale demeure alignée sur la moyenne. Malgré une baisse de plus de 75 % de la dotation globale de fonctionnement en 15 ans, dotation octroyée par l'État, la capacité de désendettement reste maîtrisée à 6 années.

Ces chiffres traduisent notre **capacité à investir utilement, à protéger l'équilibre budgétaire et à préparer l'avenir** sans fragiliser les générations suivantes.

Éguilles mérite mieux que des effets d'annonce : **un projet enraciné, une équipe structurée et une gouvernance juste.**

Avec Renaud Dagorne, Éguilles un village pour tous



Renaud DAGORNE
54 ans, maire sortant,
cadre de l'Agence Régionale
de Santé PACA



Michelle GRAZIANO
77 ans, adjointe au Maire
sortante, retraitée de la
Fonction Publique Territoriale.
Vice-présidente Espoir
Provence



Benoit COLSON
66 ans, adjoint au Maire
sortant, cadre retraité



Martine ROSOLI
73 ans, adjointe au Maire
sortante, infirmière diplômée
d'Etat retraitée, présidente d'
Éguilles Natation



Andres LOPEZ
64 ans, adjoint au Maire
sortant, cadre retraité



Martine ANTOINE
75 ans, adjointe au Maire
sortante, esthéticienne
retraitée.



Aurélien DYIAK
47 ans, conseiller municipal
sortant, docteur en
sociologie. Directeur d'un
Institut d'enseignement
privé supérieur



Danielle CARON
73 ans, conseillère
municipale sortante, retraitée
de la Fonction Publique
Territoriale. Présidente de
l'Amicale Bouliste d'Éguilles.



Alex CATANI
40 ans, conseiller municipal
sortant, chef d'entreprise.
Organisateur de la course
pédestre l'éguillenne,
co-président du Judo Club
d'Éguilles



Florence VINCENTELLI
57 ans, conseillère
municipale sortante,
directrice d'EHPAD,
co-présidente d'Éguilles
Running Club



Guillaume NISTASOS
38 ans, conseiller municipal
sortant, manager d'équipe
en entreprise



Élisabeth LEMAN
44 ans, professeur
d'éducation musicale



Frédéric ROUSSEAU
50 ans, conseiller municipal
sortant, juriste, directeur
du contentieux



Isabelle ZUCCA
61 ans, femme au foyer,
présidente de l'Amicale
des Fignons



Éric MATAILLET-ROCCHINI
58 ans, conseiller municipal
sortant, auto-entrepreneur.
président de l'Union Nationale
des Combattants, médaille
de la Défense Nationale et
des engagés volontaires



Sophie SCELLES
53 ans, technicienne
laboratoire
d'anatomopathologie



**Stéphane
MARTEAU D'AUTRY**
51 ans, chef d'entreprise
et président d'association
sportive



Corinne PAGNON
58 ans, artisan coiffeur,
chef d'entreprise



Benoit RODOT
50 ans,
ingénieur aéronautique



Marie GUILLEMINOT
40 ans, éducateur sportif



Robert DAGORNE
82 ans, maire d'Éguilles
de 1995 à 2025, adjoint au
Maire sortant, chevalier
dans l'ordre de la Légion
d'honneur. Médaille d'or de
la protection civile



Brigitte MOROSOFF
68 ans, médecin urgentiste.
Vice-présidente Conseil
Régional de l'Ordre des
Médecins et conseillère
ordinaire des Bouches-du-
Rhône



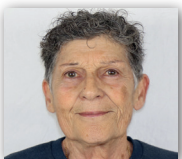
Jean-Louis BACH
59 ans, agent de maîtrise
principal maire d'Aix-en-
Provence



Julia REVERTE
31 ans, gérante d'entreprise



Christopher VIANDE
36 ans, conseiller municipal
sortant, chef d'entreprise
société de transports.
Président de l'Association
Bike Park d'Éguilles



Patricia ARTAUD
73 ans, agent territorial
retraitée. Capitaine de la
Protection Civile.
Coordonnatrice de la RCSC
d'Éguilles



Didier PAUNER
51 ans, cadre Fonction
Publique Territoriale



Salomé GODEY
26 ans, enseignante en
biotechnologie



Lionel DUTRIAUX
69 ans, cadre retraité du
Ministère de la Défense



**Emmanuelle
TUA DUBOUCHE**
55 ans, responsable petite
enfance secteur PACA



Nicolas XAMENA
35 ans, artisan plaquiste
à Éguilles

Élections municipales MARS 2026

ELECTIONS MUNICIPALES
MARS 2026



**RENAUD
DAGORNE**



Maires de Provence

des valeurs communes préservées pour des Provençaux pleins d'avenir



Rédaction et photos : Renaud Dagorne avec l'équipe «Éguilles un village pour tous».
Imprimé par : imprimerie Esmenjaud-Septèmes les Vallons.
Document distribué et financé par le compte de campagne du candidat, conformément au Code électoral.
Ne pas jeter sur la voie publique.

